

FICHE D'INFORMATION CONCERTATION

RD782 Projet de contournement de Le Fauët

Lancement de la concertation

Communes de Le Fauët de Lanvenegen

Novembre 2017



DIRECTION GÉNÉRALE
DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Direction des routes
SERGT

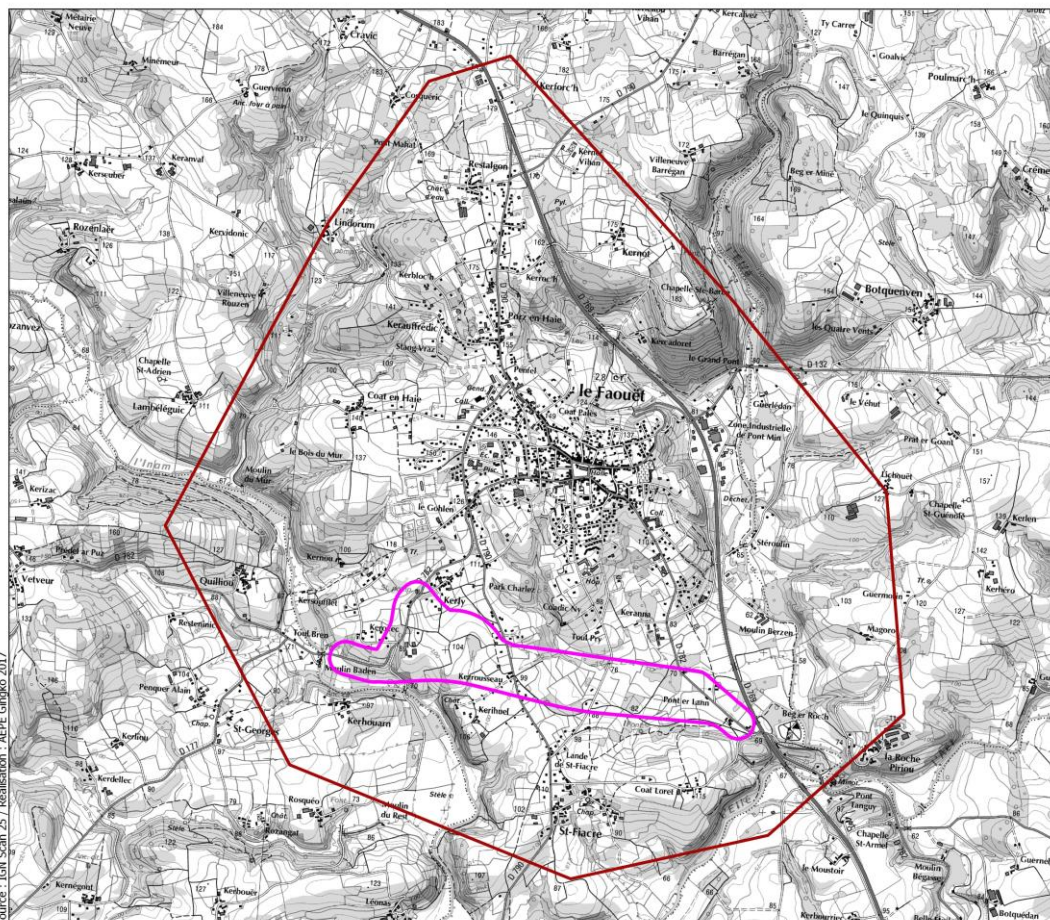
Objet de l'opération

Les études du contournement de Le Fauët ont redémarré début février 2017 pour établir un nouveau projet selon une méthode d'évaluation environnementale au sens large qui permettra d'aboutir un projet répondant aux objectifs avec l'impact sur l'environnement le plus faible.

Les objectifs du projet ont été définis par le département :

- Améliorer la desserte du territoire, en confortant un itinéraire prioritaire ;
- Améliorer la sécurité des usagers en agglomération ;
- Améliorer la sécurité dans les hameaux ;
- Améliorer le cadre de vie des riverains.

Une étude d'opportunité et de faisabilité a été réalisée et un **fuseau de passage retenu** en juin 2017.



Légende

- ▭ Périètre d'étude
- ▭ Fuseau retenu

Déroulement de la concertation

Aujourd'hui le département engage une phase de concertation du public pendant l'élaboration de la phase Avant-Projet comprenant la recherche de tracés dans le fuseau retenu et l'analyse de ces variantes.

L'objectif de cette concertation est d'associer, d'informer et de recueillir les remarques et suggestions du public sur la définition du projet de contournement de Le Faouët.

Cette phase de concertation se déroulera en plusieurs étapes :

Réunion publique à la salle polyvalente

Présentation de l'opportunité du projet et du fuseau retenu
Présentation du déroulement de la concertation
Echange avec le public

20 décembre 2017 à 18h

3 réunions publiques thématiques

Exploitants agricoles et forestiers
Acteurs économiques
Acteurs du patrimoine, des espaces naturels et des loisirs

Janvier 2018
à
avril

Exposition

Présentation de la recherche de variantes pendant 15 jours avec registre d'observations

Juin

Réunion publique en milieu d'exposition

Bilan de concertation mis à disposition du public

Automne 2018

2019 : Enquête publique

La concertation publique sera intégrée aux dossiers réglementaires dans l'objectif de lancer l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique en 2019.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : D.G.I.A - Direction des routes

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur routes) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr